





Mode d'emploi salariés

Le Challenge Mobilité de Sophia Antipolis est une initiative lancée en 2016 par l'ADEME et Sophia Club Entreprises, avec le soutien de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis. En 2023, le challenge propose aux établissements d'organiser, tout au long de la Semaine de la Mobilité, un défi collectif sur le thème des mobilités alternatives.

Le Challenge Mobilité offre ainsi à chacun(e) la possibilité d'essayer un mode de transport plus sûr, plus économique et plus propre.



Ce sont les établissements qui s'inscrivent et qui mobilisent leurs salariés pour que ceux-ci participent à la semaine de défi.



- Si mon établissement est inscrit, je contacte le référent pour connaître les modalités de participation.
- Si mon établissement n'est pas inscrit, je peux proposer qu'il le fasse et aussi me proposer comme référent.
- Si mon établissement n'est pas inscrit et que je connais le challenge, je mobilise ma direction et mes collègues pour y participer.
- Le challenge est un défi collectif, j'en parle et je motive mes collègues.



DU 18 AU 22 SEPTEMBRE, JE RELÈVE LE DÉFI!

Je m'organise pour venir au travail autrement que seul dans ma voiture: transports en commun, covoiturage, marche, vélo...

Si j'opte déjà pour un mode alternatif au quotidien, et bien je poursuis mes efforts, car chaque participation compte. De plus, c'est l'occasion de partager mon expérience avec mes collègues.



JE PASSE UN MOMENT

Cette semaine se veut avant tout conviviale! Je laisse parler mon imagination et propose à mon référent d'organiser un moment divertissant avec tous les participants : petits déjeuners à l'arrivée, pique-nique, vélobus, jeux concours...

Je m'inspire des bonnes idées proposées sur le site du challenge.



JE REPORTE MES TRAJETS

Jusqu'au 29 septembre, je peux **reporter les informations** concernant mes trajets domicile-travail sur le site internet du challenge. Je peux renseigner mes trajets chaque jour et/ou en renseigner plusieurs en une seule fois.









